



## INTERPELLATION

<b>Auteur</b>	Les Vert.e.s, par Emmanuel Revaz
<b>Objet</b>	(Intempéries_R3) La revitalisation des cours d'eau latéraux est-elle assez rapide pour servir la sécurisation ?
<b>Date</b>	10/09/2024
<b>Numéro</b>	2024.09.235

Le dernier rapport du SDANA du 24 mars 2024 sur la renaturation nous apprend que 10% des 300 km visés par la planification stratégique de revitalisation des cours d'eau 2014 ont fait l'objet de mesures, et que près de deux tiers n'ont pas encore fait l'objet d'études. Ceci dit, une tendance à l'augmentation de l'effort se dessine, puisque la part de volume de travail de l'aménagement des cours d'eau consacrée à la revitalisation devrait passer de 2% en 2020 à 15% en 2020-2028.

Alors que nous ne sommes encore qu'au début du grand chantier de revitalisation des eaux en Valais, les intempéries ayant affecté les cours d'eau latéraux en juin 2024 sont aussi l'occasion de faire le point sur le rythme actuel des réalisations et sur leur contribution à la sécurisation. Malgré des débits très importants, la Dranse élargie n'a par exemple pas débordé à Martigny. Et on sait que des mesures similaires sont planifiées ou en cours ailleurs, par exemple sur le Trient, la Borgne ou également certains canaux de plaine.

### Conclusion

En fonction de ce qui précède, nous prions le Conseil d'Etat de répondre aux questions suivantes :

1. Pouvons-nous tirer des enseignements sur les contributions des tronçons déjà élargis sur les différents cours d'eau latéraux en termes de sécurité ?
2. Est-ce qu'un rythme plus soutenu des mesures de revitalisation, par exemple au niveau des embouchures, aurait pu permettre une meilleure évacuation des eaux lors des événements de juin 2024?
3. La renaturation permet d'amener des subventions fédérales supplémentaires pour l'aménagement des cours d'eau, mais un facteur bloquant pour les communes réside souvent dans l'établissement des études préliminaires nécessaires. A terme, un mécanisme de soutien cantonal aux études pourrait-il être mis en place afin d'accélérer les réalisations?
4. Plus généralement, les derniers événements catastrophiques survenus sur les cours d'eau latéraux appellent-ils à une nouvelle réflexion sur leur gouvernance et sur les articulations entre communes et Canton en termes de sécurisation et de renaturation des cours d'eau ?